

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS****DÉCISION N° DP2023\_057 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
ATLAS DES FRICHES INDUSTRIELLES DU GRAND CHAROLAIS - FONDS VERT -  
DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-137 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

Considérant la compétence de la Communauté de Communes Le Grand Charolais en matière d'aménagement de l'espace,

Considérant le fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires mis en place par l'État,

Considérant l'étude relative à l'établissement d'une Atlas des friches industrielles sur le territoire du Grand Charolais,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Communauté de Communes de solliciter une subvention au titre du fonds précité « mesure ingénierie »

**DÉCIDE**

**Article 1** : D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant pour l'étude d'un atlas des friches industrielles sur le territoire du Grand Charolais :

Financement	Montant
Fonds vert mesure ingénierie	72 000,00 €
Autofinancement	18 000,00 €
Total	90 000,00 €

**Article 2** : De solliciter une subvention auprès de l'État – Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires d'un montant de 72 000 € au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dit « fonds vert » - mesure ingénierie,

**Article 3** : D'effectuer les démarches afférentes et de signer les documents nécessaires.

**Article 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

**Article 5** : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

====

Fait à Paray-le-Monial, le 4 octobre 2023,

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le 05/10/2023

ID : 071-200071884-20231005-DP2023\_057-AU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**